



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 21068

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la formation des étudiants des universités et leur entrée dans la vie active. Dans les filières universitaires longues, et notamment non scientifiques, il apparaît que le temps passé en stage en entreprise varie de 1 à 4 par rapport à d'autres filières, scientifiques ou commerciales par exemple. Or, il est démontré que l'emploi des cadres ou assimilés en entreprises se fait avant tout à la suite d'une période de stage, et que l'accumulation d'expériences préprofessionnelles est un atout pour l'entrée dans la vie active. De ce point de vue, les étudiants issus de filières longues non scientifiques semblent handicapés par ce manque de confrontation au monde de l'entreprise pendant leur cursus universitaire, et voient leurs diplômes dévalorisés. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, les universités ont mis en place, dans le secteur de la production et le secteur des services, des formations professionnalisées destinées à réaliser une meilleure adéquation entre l'enseignement supérieur et l'emploi. Le développement des stages s'intègre dans les parcours universitaires, plus particulièrement les licences professionnelles et les masters. Ces formations ne sont pas exclusivement orientées sur les disciplines scientifiques. L'exemple de la licence professionnelle, créée en 1999, répond à des besoins économiques et sociaux concernant des domaines très divers, bien évidemment les sciences et techniques, mais aussi la gestion, le secteur médical, les activités physiques et sportives, les sciences humaines et sociales. Au-delà des différences qui tiennent aux niveaux d'exigences universitaires et de compétences professionnelles, aux spécialités et aux domaines concernés, ces formations ont plusieurs caractéristiques communes, notamment : un agencement d'enseignements théoriques et d'enseignements pratiques ainsi que des stages longs et un partenariat identifié avec des professions ou des entreprises. Il est utile de rappeler que tous les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur préparent les étudiants à leur future vie professionnelle, et qu'ils offrent en conséquence une large palette de débouchés, y compris pour les non-scientifiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21068

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2003, page 5085

Réponse publiée le : 3 février 2004, page 877